



SITUATION GÉNÉRALE DES ESPÈCES SAUVAGES

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Situation générale des espèces sauvages. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/situation-generale-especes-sauvages.html.

N° de cat. : En4-144/80-2023F-PDF

ISBN : 978-0-660-47038-2

Code de projet : EC22011

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage Édifice Fontaine
200 boul. Sacré-Cœur
Gatineau QC K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2023

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

SITUATION GÉNÉRALE DES ESPÈCES SAUVAGES

Janvier 2023

Table des matières

Situation générale des espèces sauvages	5
Aperçu des résultats.....	5
Situation générale de groupes d'espèces sauvages sélectionnés	8
Aperçu des résultats.....	8
Situation générale des espèces sauvages par région	10
Aperçu des résultats.....	10
Espèces exotiques	11
Aperçu des résultats.....	11
À propos des indicateurs	13
Ce que mesurent les indicateurs.....	13
Pourquoi ces indicateurs sont importants	13
Initiatives connexes	13
Indicateurs connexes.....	13
Sources des données et méthodes	14
Sources des données.....	14
Méthodes.....	14
Changements récents	17
Mises en garde et limites.....	17
Ressources.....	17
Références	17
Renseignements connexes	17

Annexes	19
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document	19
Annexe B. Renseignements supplémentaires	25

Liste des figures

Figure 1. Statut de conservation national des espèces sauvages, Canada, 2020	6
Figure 2. Situation générale de groupes d'espèces sélectionnés, Canada, 2020	8
Figure 3. Situation générale des espèces sauvages par région, Canada, 2020	10
Figure 4. Espèces exotiques, Canada, 2020	11
Figure 5. Répartition régionale des espèces exotiques, Canada, 2020	12

Liste des tableaux

Tableau 1. Changements du statut de conservation national des espèces sauvages, Canada, 2020	7
Tableau 2. Définition des statuts de conservation.....	15
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Statut de conservation national des espèces sauvages, Canada, 2020	19
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Situation générale de groupes d'espèces sélectionnés, Canada, 2020	20
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Situation générale des espèces sauvages par région, Canada, 2020	23
Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Espèces exotiques, Canada, 2020	24
Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Répartition régionale des espèces exotiques, Canada, 2020	24

Situation générale des espèces sauvages

La biodiversité au Canada est remarquable. On recense environ 80 000 espèces au Canada, à l'exclusion des bactéries et des virus. Toutefois, de nombreuses menaces planent sur les espèces sauvages, notamment la perte, la fragmentation et la dégradation d'habitat, la pollution, la surexploitation ainsi que les captures accessoires de poissons et autres pertes associées à la récolte des ressources. La conservation des espèces sauvages favorise la biodiversité et contribue au maintien des services écosystémiques sur lesquels comptent les Canadiens, comme la pollinisation, le contrôle des inondations et la filtration de l'air et de l'eau.

Au total, 50 534 espèces appartenant à 46 groupes d'espèces sont incluses dans le rapport [Espèces sauvages 2020](#), ce qui représentait plus de la moitié de toutes les espèces connues au Canada au moment de la publication du rapport. Des rangs numériques de [NatureServe](#)¹ (en sécurité, apparemment en sécurité, vulnérable, en péril et gravement en péril) ont été attribués à 24 483 espèces. De plus, 135 espèces sont possiblement disparues ou présumées disparues², 21 997 espèces ont été désignées inclassables ou non classées.³ Le rang « non applicable » a été attribuée à 3 919 espèces (espèces exotiques ou accidentelles),⁴ ce qui signifie qu'elles ne se prêtent pas aux activités de conservation. L'indicateur résume la situation générale des espèces sauvages au Canada.

Aperçu des résultats

- Parmi les 24 483 espèces indigènes auxquelles un rang numérique de NatureServe a été attribué :
 - 19 600 espèces (80 %) sont en sécurité ou apparemment en sécurité;
 - 4 883 espèces (20 %) sont exposées à un certain risque d'extinction (espèces vulnérables, en péril ou gravement en péril).
- 135 espèces sont présumées disparues ou possiblement disparues (ne se retrouvent plus au Canada).

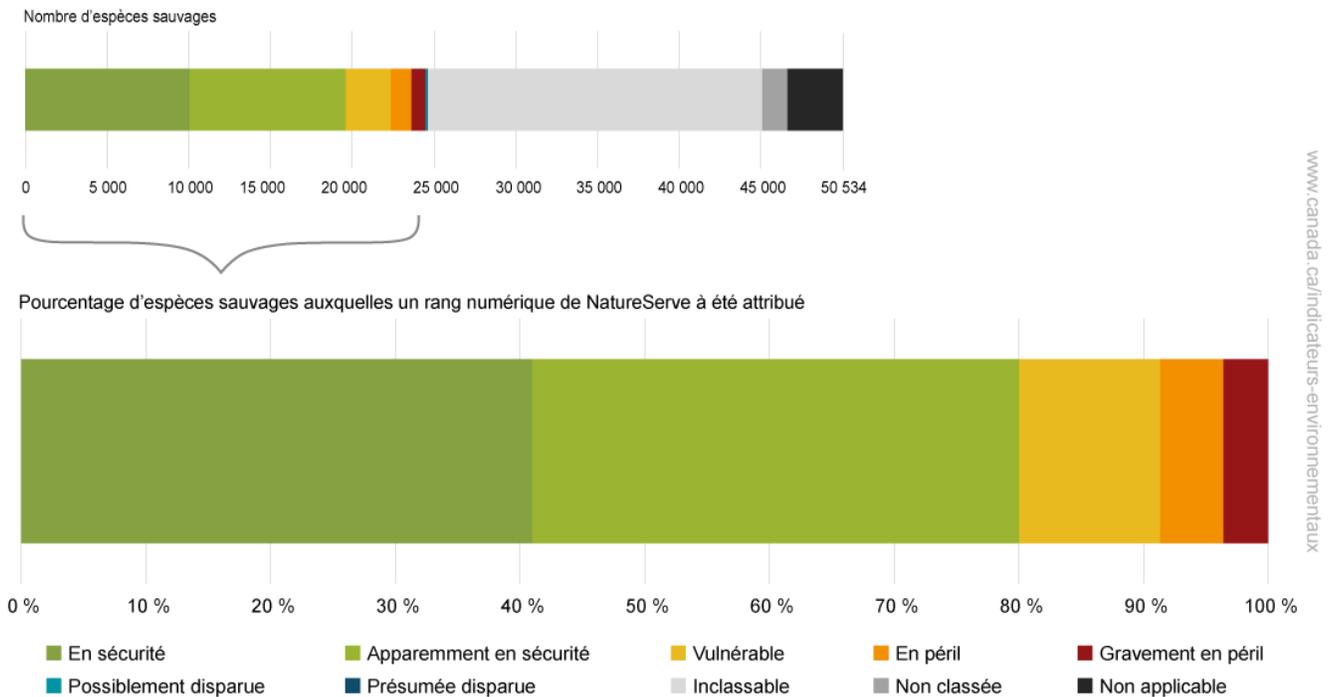
¹ Les rapports Espèces sauvages utilisent le système de classification élaboré par [NatureServe](#), un réseau international regroupant plus de 60 centres de données sur la conservation.

² Une espèce disparue est une espèce qu'on ne trouve plus à l'état sauvage dans une région qu'elle occupait.

³ Une espèce non classée est une espèce qui n'a pas encore été évaluée et une espèce inclassable est une espèce qui ne peut pas être évaluée en raison d'un manque d'information.

⁴ Une espèce accidentelle est une espèce indigène qu'on trouve dans une région donnée indépendamment de toute activité humaine, mais qui se retrouve, peu souvent et de manière imprévisible, à l'extérieur de son aire de répartition habituelle. Une espèce exotique est une espèce qu'on trouve à l'extérieur de son aire de répartition naturelle suite à l'influence d'activités humaines.

Figure 1. Statut de conservation national des espèces sauvages, Canada, 2020



[Données pour la figure 1](#)

Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale.

La situation des espèces sauvages au Canada est évaluée tous les 5 ans depuis 2000. Entre 2000 et 2020, parmi toutes les espèces ayant un rang numérique selon la méthodologie de NatureServe, la proportion d'espèces en sécurité ou apparemment en sécurité a varié entre 70 % et 80 %. Cette variation est principalement attribuable à l'évaluation d'espèces additionnelles.

Entre 2015 et 2020, le rang national de conservation de 8 107 espèces a changé; 1 199 espèces ont vu leur niveau de risque d'extinction accru, tandis que le niveau de risque d'extinction de 1 186 espèces a été réduit. Parmi les 92 espèces dont le statut a réellement changé :

- le niveau de risque d'extinction de six espèces a été revu à la baisse en raison d'une augmentation de la taille de leur population ou de leur aire de répartition — l'une de ces espèces était considérée comme possiblement disparue du pays jusqu'à ce qu'une population soit découverte récemment;
- le niveau de risque a été revu à la hausse pour 18 espèces en raison de changement de la taille de la population, de la répartition, ou des menaces pour ces espèces.

Le tableau 1 indique les diverses raisons des changements ainsi que les types de changements apportés aux statuts des espèces sauvages.

Tableau 1. Changements du statut de conservation national des espèces sauvages, Canada, 2020

Raison du changement	Risque plus élevé	Risque moins élevé	Nouveau statut	Statut retiré	Reclassification de ou à partir d' « inclassable », « non classée » ou « non applicable »
Changement authentique dans le statut	18	6	63	0	5
Nouvelle information disponible	195	761	962	74	3 784
Nouvelle interprétation de la même information	45	6	1	0	0
Changement au niveau taxonomique seulement	11	3	118	134	22
Changement des critères	888	362	7	0	293
Données incorrectes utilisées précédemment	42	48	35	114	110
Total	1 199	1 186	1 186	322	4 214

Remarque : Un changement du statut de conservation est considéré comme authentique lorsque l'on constate un changement, entre d'autres facteurs dans la population, la répartition ou les menaces pour ces espèces. Consultez la liste des espèces dont le risque d'extinction a été revu à la hausse ou à la baisse dans l'[annexe B](#). Un changement du statut suite à un changement des critères indique qu'il y a eu un changement dans la façon dont l'espèce a été évaluée.

Conservation des espèces sauvages

Pour conserver les espèces sauvages, la première étape consiste à les identifier et à dresser une liste. Une fois la liste des espèces connues établie, il s'agit d'examiner la situation de chacune d'entre elles pour déterminer le statut de leurs populations au Canada. Toutes les espèces, à l'exclusion des espèces exotiques et accidentelles, devraient être conservées.

Le risque d'extinction a été déterminé pour un peu plus de la moitié de toutes les espèces recensées au Canada. Au total, 2 253 espèces sont possiblement en péril (espèces présumées disparues, possiblement disparues, gravement en péril ou en péril), la majorité d'entre elles sont des plantes vasculaires, suivies d'espèces de lichens, de macrochampignons et de bryophytes. Parmi ces espèces, 137 espèces (6 % des espèces possiblement en péril) ont 75 % et plus de leur aire de répartition se trouve au Canada.

La menace la plus courante pour les espèces est la perte d'habitat. Les humains ont modifié l'habitat sur terre, en eau douce et dans les océans. Les changements physiques de l'habitat sont courants (par exemple, la coupe d'arbres pour convertir les forêts à d'autres utilisations), mais d'autres changements d'origine humaine ont eu des répercussions étendues. Par exemple, la pollution, les changements climatiques et les espèces envahissantes touchent de nombreux groupes d'espèces.

Certains groupes sont également confrontés à des menaces plus spécifiques. Par exemple, certaines espèces de plantes vasculaires, de mammifères et de poissons sont menacées par la surexploitation. Par ailleurs, l'acidification des océans, la perturbation des sédiments et les dommages mécaniques causés notamment par l'équipement de pêche menacent les coraux.

Les groupes les plus en péril sont exposés à une combinaison de menaces. Par exemple, les menaces pour les reptiles incluent la fragmentation et la destruction d'habitat, la mortalité routière, la capture d'individus pour en faire des animaux de compagnie, les prédateurs, la pollution, les espèces envahissantes et les maladies. Les tortues de mer sont aussi menacées par la perte et l'altération de plages de nidification, l'ingestion de déchets pris pour des proies, et les blessures causées par l'équipement de pêche.

L'information sur la situation des espèces sauvages est importante puisqu'elle permet d'évaluer la pertinence et l'efficacité de diverses initiatives qui contribuent à la conservation des espèces. Il peut s'agir, par exemple, d'initiatives visant à réduire les menaces qui pèsent sur une espèce ou à restaurer les écosystèmes et les habitats propres à cette espèce. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter la section [Pourquoi ces indicateurs sont importants](#).

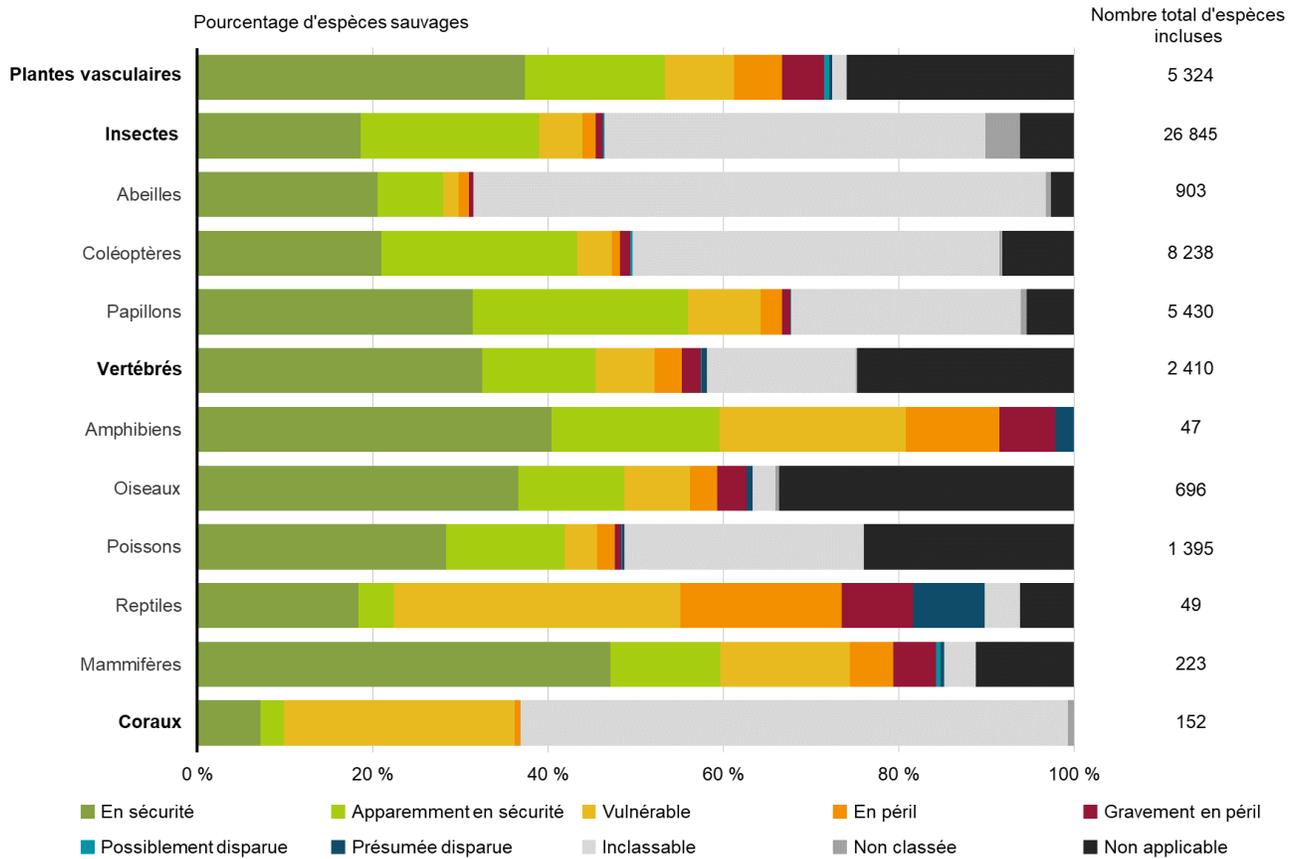
Situation générale de groupes d'espèces sauvages sélectionnés

Les espèces connues au Canada se divisent en 5 règnes : les protozoaires (environ 1 % des espèces connues au Canada, à l'exclusion des virus et des bactéries), les chromistes (environ 4 %), les champignons (environ 16 %), les végétaux (environ 11 %) et les animaux (environ 68 %). Le rapport Espèces sauvages porte sur l'ensemble des espèces, à l'exception des virus et des bactéries.⁵ Plus de la moitié des espèces évaluées dans le rapport sont des insectes, lesquels constituent la majeure partie du règne animal.

Aperçu des résultats

- Au total, 143 espèces de vertébrés sont possiblement en péril (en péril, gravement en péril, possiblement disparues et présumées disparues), et la majorité d'entre elles sont des oiseaux (50 espèces) et des poissons (43 espèces).
 - C'est chez les reptiles que l'on retrouve la plus grande proportion d'espèces possiblement en péril (35 %).
- Les plantes vasculaires comptent le plus grand nombre d'espèces possiblement en péril (598 espèces).
- On manque d'information sur plus de la moitié des espèces connues de coraux (63 %) et d'abeilles (65 %).

Figure 2. Situation générale de groupes d'espèces sélectionnés, Canada, 2020



[Données pour la figure 2](#)

Remarque : La figure présente de l'information sur 10 des 46 groupes d'espèces sauvages évalués dans le rapport Espèces sauvages 2020. Les 16 groupes d'espèces d'insectes sont inclus dans la catégorie des insectes et les 5 groupes d'espèces de vertébrés sont inclus dans la

⁵ Le mandat du rapport Espèces sauvages est établi d'après la *Loi sur les espèces en péril*, laquelle s'applique à toutes les espèces sauvages, à l'exclusion des bactéries et des virus.

catégorie des vertébrés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur d'autres groupes d'espèces, consultez le [tableau interactif sur la situation des espèces sauvages](#).

Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale.

Il y a 5 324 espèces connues de plantes vasculaires au Canada. Ce groupe d'espèces comprend certains des végétaux les plus connus, notamment les plantes à fleurs, les fougères et les espèces à cônes comme les pins. La majorité des espèces de ce groupe se sont vu attribuer un rang numérique de NatureServe (allant de « en sécurité » à « gravement en péril »). Parmi celles-ci, 75 % sont en sécurité ou apparemment en sécurité. En revanche, 598 espèces sont possiblement en péril (espèces en péril, gravement en péril, possiblement disparues et présumées disparues), y compris 36 espèces considérées comme endémiques au Canada, ce qui signifie qu'elles ne se retrouvent nulle part ailleurs dans le monde.

Les insectes, qui regroupent 26 845 espèces, constituent le plus grand groupe. Certains groupes d'insectes n'ont pas encore été inclus dans le rapport, mais les espèces évaluées sont diverses et comprennent notamment des fourmis, des mouches et des coléoptères. Des groupes comprenant des espèces de pollinisateurs bien connus, comme les abeilles et les papillons (y compris les papillons de nuit), sont également inclus dans cette catégorie. Les données disponibles sont insuffisantes pour près de la moitié de toutes les espèces d'insectes. Environ 84 % des espèces (soit 10 460 espèces) auxquelles un rang numérique de NatureServe a été attribué sont en sécurité ou apparemment en sécurité. De plus, 676 espèces sont possiblement en péril. Les 2 groupes les plus à risque sont les coléoptères (195 espèces possiblement en péril, dont 12 espèces endémiques au Canada) et les papillons (188 espèces, dont 13 endémiques).

Les vertébrés (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles et amphibiens, soit les espèces qui viennent le plus souvent à l'esprit lorsqu'il est question d'espèces sauvages) comprennent 2 410 espèces connues et représentent moins de 5 % des espèces incluses dans le rapport. Parmi les espèces qui se sont vu attribuer un rang numérique de NatureServe, 79 % sont en sécurité ou apparemment en sécurité, et la majorité d'entre elles sont des espèces de poissons. Les poissons représentent plus de la moitié de tous les vertébrés, et ce groupe compte le plus grand nombre d'espèces inclassables (382 espèces). Les poissons et les mammifères sont les deux seuls groupes de vertébrés au sein desquels on retrouve des espèces endémiques au Canada qui sont possiblement en péril (trois espèces de poissons et deux espèces de mammifères).

Les coraux constituent un autre groupe d'espèces appartenant au règne animal dont la conservation est considérée comme une priorité à l'échelle nationale et internationale. Seulement 27 % des espèces auxquelles un rang numérique de NatureServe a été attribué sont en sécurité ou apparemment en sécurité.

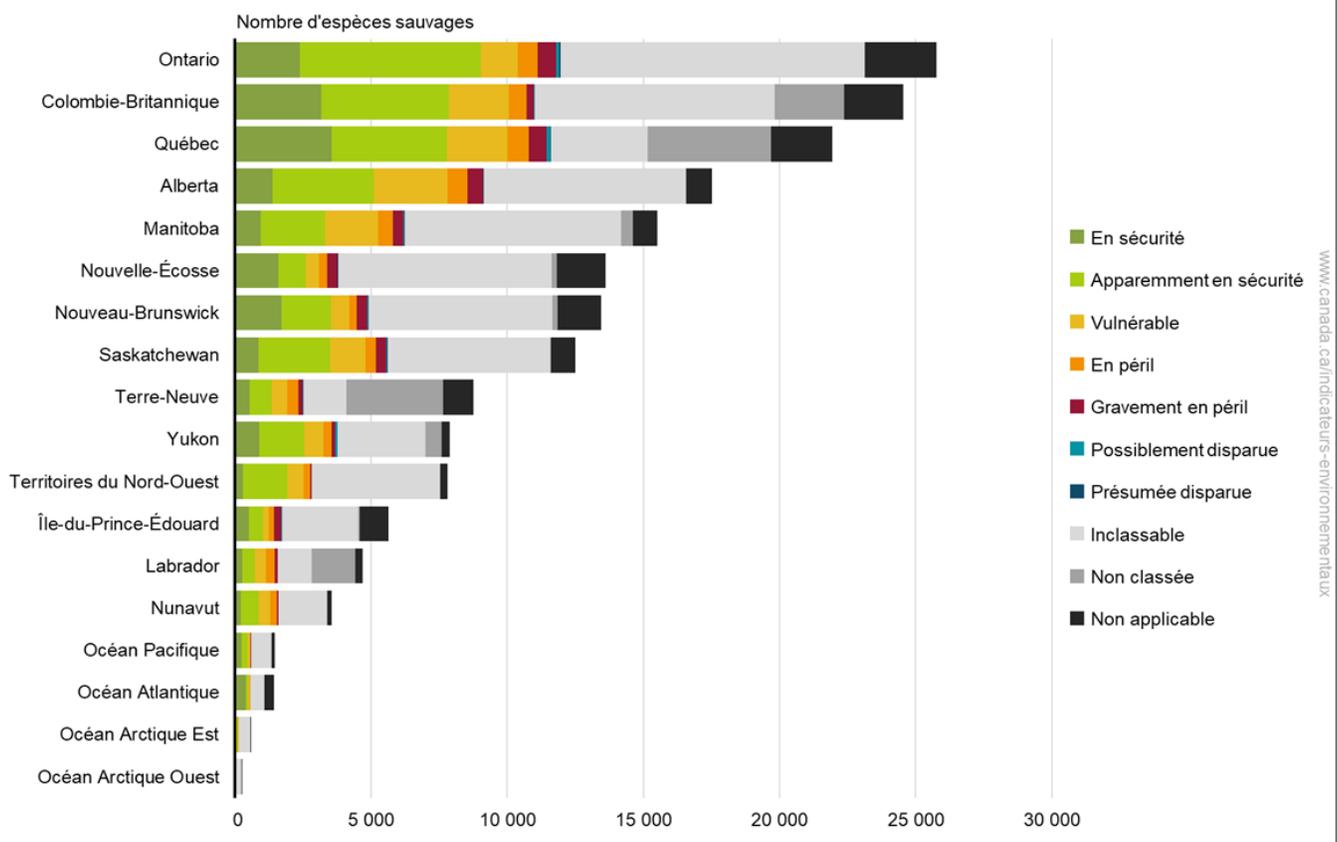
Plusieurs autres grands groupes d'organismes n'ont pas encore été évalués, y compris de nombreuses espèces d'insectes, de vers et d'algues. Ces organismes exercent des fonctions essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes dont dépendent tous les organismes, y compris l'humain, et fournissent de nombreux services comme la purification de l'eau et de l'air, la pollinisation des cultures et la formation des sols.

Situation générale des espèces sauvages par région

Aperçu des résultats

- L'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec sont les 3 régions où l'on a recensé le plus d'espèces ainsi que le plus grand nombre d'espèces exotiques.
- C'est au Québec, en Ontario et en Alberta que l'on retrouve le plus grand nombre d'espèces possiblement en péril (présument disparues, possiblement disparues, en péril ou gravement en péril).
- Le pourcentage d'espèces inclassables ou non classées se situe entre 35 % (océan Atlantique) et 73 % (océan Arctique Est).

Figure 3. Situation générale des espèces sauvages par région, Canada, 2020



[Données pour la figure 3](#)

Remarque : Les limites régionales sont illustrées à la [figure 5](#).

Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale.

En moyenne, chaque espèce est présente dans 3,7 régions; les espèces d'oiseaux, de bryophytes, de lombrics et de libellules et demoiselles sont les plus répandues. Au total, 17 781 espèces ne sont présentes que dans une seule région du Canada et la Colombie-Britannique occupe le premier rang à ce chapitre (38 % de ces espèces). Les espèces dont la répartition géographique est limitée peuvent être davantage restreintes à des habitats spécifiques, et elles peuvent donc être plus vulnérables aux changements dans leur habitat et plus susceptibles de disparaître.

Si l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec comptent le plus grand nombre d'espèces, c'est toutefois l'Île-du-Prince-Édouard qui présente la plus grande richesse en espèces selon sa superficie (environ 1,00 espèce par km²), suivie de la Nouvelle-Écosse (0,25 espèce par km²) et du Nouveau-Brunswick (0,18 espèce par km²).

Espèces exotiques

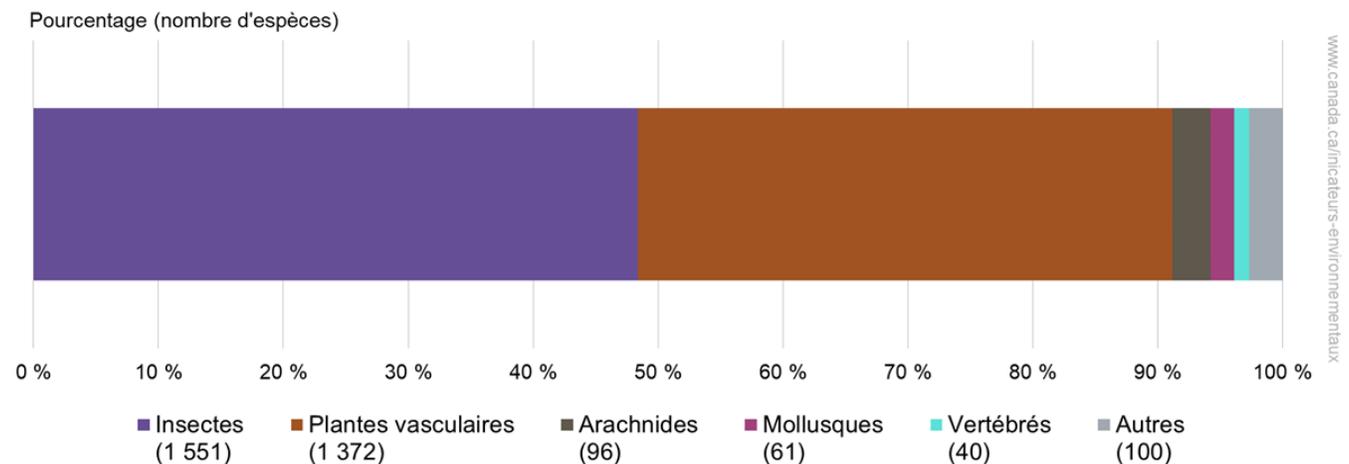
Parmi les espèces présentes au Canada figurent des espèces exotiques, c'est-à-dire des espèces qui ont été déplacées au-delà de leur aire de répartition naturelle par des activités humaines et qui survivent dans des populations non gérées. Certaines espèces exotiques peuvent devenir envahissantes, se propageant, prenant la place d'espèces indigènes ou causant d'autres dommages aux écosystèmes. Cet indicateur montre la proportion d'espèces exotiques appartenant aux différents groupes d'espèces.

Aperçu des résultats

À l'échelle nationale :

- il y a 3 220 espèces exotiques connues au Canada, ce qui correspond à 6 % des espèces évaluées dans le rapport Espèces sauvages 2020;
- plus de 90 % des espèces exotiques sont des insectes (1 551 espèces) ou des plantes vasculaires (1 372 espèces);
- de nouvelles espèces exotiques (161 espèces) ont été ajoutées depuis la publication du rapport Espèces sauvages 2015.

Figure 4. Espèces exotiques, Canada, 2020



[Données pour la figure 4](#)

Remarque : Les espèces exotiques sont des espèces d'origine exotique auxquelles le rang « non applicable » est attribué.

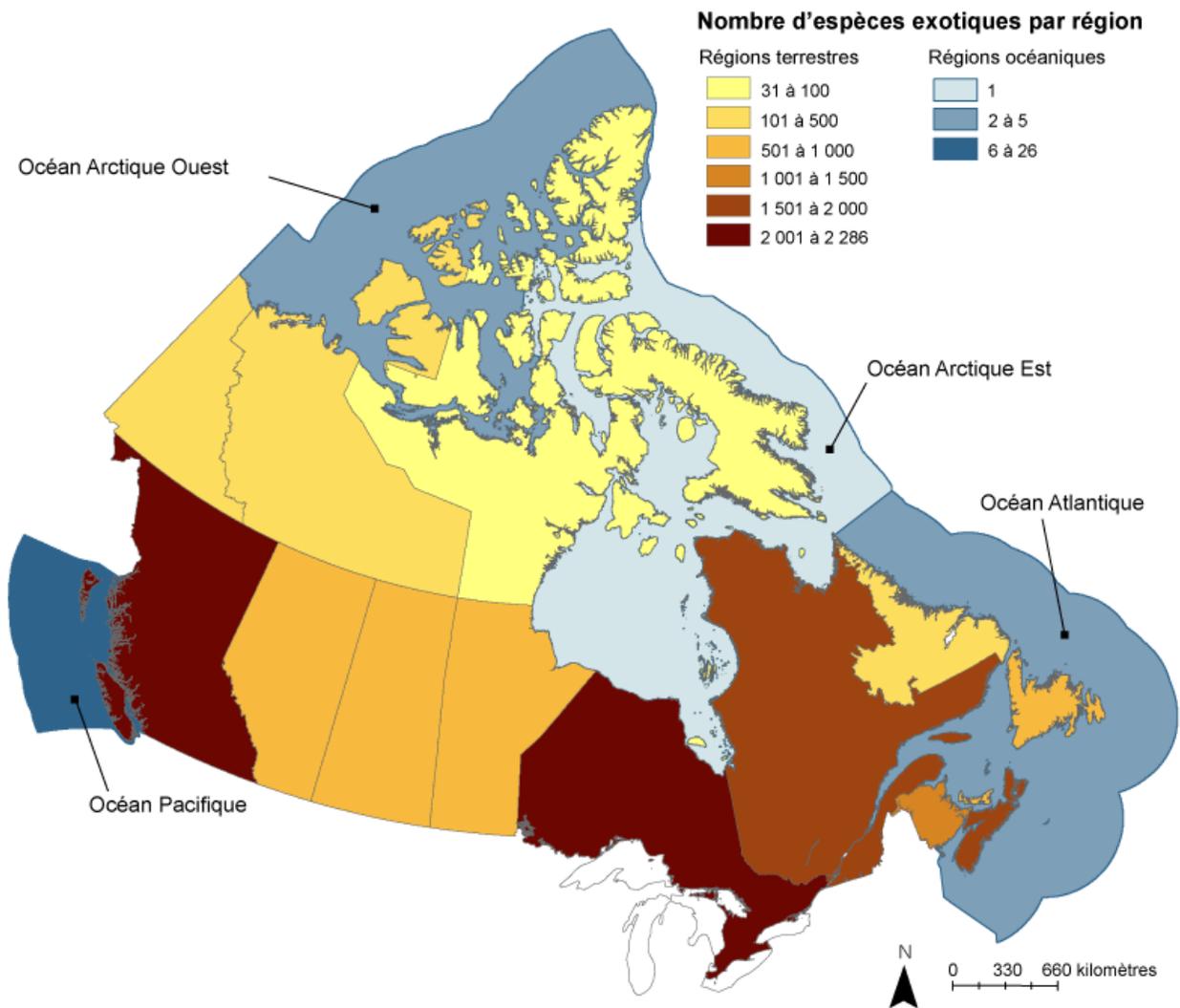
Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale.

Les espèces exotiques peuvent arriver au Canada par de nombreuses voies. Les aliments vivants, plantes ornementales de jardin et espèces exposées dans des terrariums et des aquariums sont tous des exemples d'organismes qui sont délibérément introduits et susceptibles de s'échapper dans la nature. Certaines espèces sont introduites accidentellement. Par exemple, des espèces importées peuvent être accompagnées de graines de mauvaises herbes et des espèces peuvent être présentes de façon imprévue dans la terre ou l'eau d'aquarium, dans les eaux de lest d'un navire, dans des matériaux d'emballage ou dans la boue sous les ailes d'une automobile. Il peut être difficile de contrôler certaines espèces qui entrent au Canada puisque celles-ci peuvent traverser les frontières par voie aérienne, aquatique ou terrestre.

Ce ne sont pas toutes les espèces transportées au Canada qui s'échappent et établissent des populations viables. Parmi celles qui le font, certaines commencent à se propager et à causer des dommages pour les écosystèmes, l'économie et la société. Les espèces exotiques qui deviennent excessivement nuisibles sont qualifiées d'envahissantes. Les espèces envahissantes menacent les espèces indigènes de plusieurs façons. Par exemple, elles peuvent les priver d'espace ou d'autres ressources. Elles peuvent aussi agir comme prédateurs pour les espèces indigènes ou causer des maladies chez celles-ci.

Les espèces exotiques ont été recensées dans le cadre de l'évaluation du statut de conservation des espèces sauvages au Canada. Des espèces exotiques sont présentes au Canada, mais elles ne font pas l'objet d'efforts de conservation.

Figure 5. Répartition régionale des espèces exotiques, Canada, 2020



www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

[Données pour la figure 5](#)

Remarque : Les espèces exotiques dans les écosystèmes d'eau douce sont attribuées aux régions terrestres correspondantes. Par exemple, celles présentes dans les Grands Lacs sont considérées comme faisant partie de la région de l'Ontario. Les biorégions marines fédérales ont été utilisées pour définir les régions océaniques.

Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale.

À propos des indicateurs

Ce que mesurent les indicateurs

Le risque d'extinction varie d'un groupe d'espèces à l'autre et cela s'applique également à l'état des connaissances sur chacun d'eux. L'indicateur principal rend compte de la situation générale des espèces présentes au Canada ainsi que de celle des différents groupes d'espèces à l'échelle nationale et régionale (provinces, territoires et régions océaniques). Un autre indicateur porte sur les espèces exotiques au Canada, lesquelles sont plus nombreuses au sein de certains groupes et plus fréquentes dans certaines régions.

Les indicateurs sont établis d'après les données du rapport [Espèces sauvages 2020](#). Tous les 5 ans, le Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril produit un rapport Espèces sauvages, qui réunit des informations sur un grand nombre d'espèces sauvages canadiennes afin d'évaluer la situation générale des espèces et des groupes d'espèces. Cette information peut révéler des signes avant-coureurs de problèmes avant que les espèces n'atteignent une condition critique. Ces rapports mettent aussi au jour les lacunes dans nos connaissances sur les espèces sauvages.

Pourquoi ces indicateurs sont importants

Ces indicateurs permettent d'évaluer le risque d'extinction d'une espèce et la situation générale de la biodiversité au Canada, car la perte d'une espèce est aussi une perte de biodiversité. La principale cause de réduction de la biodiversité au Canada et dans le monde est la perte d'habitat associée au développement humain. Les menaces directes comme la perte d'habitat et la surexploitation peuvent être atténuées par des mesures telles que la protection de l'habitat et la réglementation de la récolte. Les espèces sauvages subissent aussi les effets indirects des activités humaines, comme l'introduction d'espèces envahissantes, l'apparition de nouvelles maladies et les changements climatiques. Par ailleurs, les espèces exotiques peuvent altérer le fonctionnement des écosystèmes.

Compte tenu de la diversité des menaces concomitantes qui pèsent sur certaines espèces, plusieurs initiatives ont été lancées afin de protéger ou rétablir les populations d'espèces sauvages au Canada et de conserver ou restaurer les écosystèmes offrant de l'habitat essentiel, notamment : [l'accroissement de la superficie des aires protégées terrestres et océaniques](#), [le financement de projets de conservation et de restauration des écosystèmes](#), [la réduction des déchets de plastique et de la pollution](#) et [l'approche pancanadienne pour la transformation de la conservation des espèces en péril au Canada](#) (pdf; 5,1 mo).

Initiatives connexes

Cet indicateur permet de mesurer les progrès réalisés en vue de l'atteinte de l'objectif 15 (Vie terrestre — Protéger et rétablir les espèces, conserver la biodiversité canadienne) de la [Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026](#).

Indicateurs connexes

L'indicateur sur le [Changement de statut des espèces sauvages en péril](#) suit l'évolution de la situation des espèces en péril évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Le COSEPAC a recours à des catégories différentes de celles de cet indicateur. Au total, 322 espèces en péril sont considérées comme hautement prioritaires sur le plan de la conservation dans le rapport Espèces sauvages 2020. Parmi celles-ci, 78 ont déjà été évaluées par le COSEPAC et les autres pourraient être choisies en priorité pour des évaluations détaillées.

L'indicateur sur les [Tendances des populations d'espèces en péril](#) présente une évaluation des tendances de rétablissement des espèces en péril inscrites à la *Loi sur les espèces en péril*.

Les indicateurs sur la [Situation des populations d'oiseaux migrateurs du Canada](#) et [Tendances des populations d'oiseaux du Canada](#) offrent une évaluation instantanée de l'état des oiseaux du Canada et des tendances relatives aux populations d'oiseaux.

L'indicateur sur les [Espèces exotiques envahissantes au Canada](#) présente le nombre d'espèces exotiques envahissantes réglementées par le gouvernement fédéral et non réglementées nouvellement établies au Canada. Il fournit de l'information sur le sous-ensemble des espèces exotiques qui deviennent envahissantes.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données utilisées pour les indicateurs sont tirées du rapport [Espèces sauvages 2020](#). Le rapport Espèces sauvages présente une évaluation de la situation générale des espèces canadiennes dans l'ensemble des provinces, des territoires et des régions océaniques ainsi qu'à l'échelle nationale.

Complément d'information

Le Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril évalue la situation des espèces sauvages tous les cinq ans. La première évaluation, effectuée en 2000, portait sur 1 670 espèces. De nouvelles espèces et de nouveaux groupes d'espèces ont été ajoutés à chaque rapport subséquent. Dans le rapport [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), le statut de conservation de 50 534 espèces réparties dans 46 groupes d'espèces présents au Canada a été évalué. Parmi celles-ci, 24 483 espèces indigènes se sont vu attribuer un rang numérique de NatureServe à l'échelle nationale.

Les espèces sont évaluées à l'échelle régionale partout au Canada (consultez l'[évaluation du statut de conservation](#) pour la liste des régions). Les évaluations régionales sont utilisées dans le cadre de l'évaluation nationale.

L'indicateur sur la Situation générale des espèces sauvages au Canada ne concerne que les espèces sauvages évaluées dans le rapport Espèces sauvages 2020. La connaissance des espèces sauvages varie d'une région et d'un groupe taxonomique à l'autre. Seules les espèces pour lesquelles les données sont suffisantes pour permettre une évaluation se sont vu attribuer un statut de conservation.

Méthodes

Les rangs de conservation sont attribués au terme d'une évaluation et ils reflètent la probabilité qu'une espèce donnée disparaisse du Canada (devienne disparue du pays). Cette évaluation est effectuée selon la méthode élaborée par NatureServe. Les rangs de conservation de NatureServe sont fondés sur la rareté de l'espèce, sur les tendances de la taille et de la répartition des populations ainsi que sur les menaces présentes. Le système de classification de NatureServe comporte 10 rangs de conservation : en sécurité, apparemment en sécurité, vulnérable, en péril, gravement en péril, possiblement disparue, présumées disparue, non classée, inclassable et non applicable. Les rangs numériques de NatureServe sont attribués aux espèces dont la situation varie de « en sécurité » à « gravement en péril ». Les espèces non classées sont des espèces qui n'ont pas encore été évaluées et les espèces inclassables sont des espèces qui ne peuvent être évaluées en raison d'un manque d'information. Les espèces qui ne se prêtent pas aux activités de conservation, comme les espèces exotiques et accidentelles, sont regroupées sous la catégorie « non applicable ».

L'indicateur principal offre un aperçu du nombre et de la proportion d'espèces pour chaque rang national de conservation de NatureServe. Deux sous-indicateurs fournissent de l'information sur la situation générale de groupes d'espèces sauvages sélectionnés ainsi que sur la situation des espèces sauvages dans chaque région. Un autre indicateur, qui porte sur les espèces exotiques, rend compte de la proportion d'espèces exotiques appartenant à 5 grands groupes taxonomiques : les insectes, les vertébrés, les plantes vasculaires, les arachnides et les mollusques. Les autres espèces sont classées dans la catégorie « autres ».

Complément d'information

Évaluation du statut de conservation

L'évaluation du statut de conservation des espèces repose sur les meilleures connaissances disponibles.

1. Pour chaque groupe d'espèces, la liste des espèces qu'il renferme est établie. La liste contient les noms scientifiques et les noms communs (le cas échéant) des espèces réputées être présentes ou avoir déjà été présentes au Canada.
2. Un statut de conservation régional est attribué à chaque espèce au moyen du [calculateur de rangs de NatureServe](#), et ce, pour chaque région dans laquelle on retrouve l'espèce. Les données proviennent d'une grande variété de sources, dont des musées, des ouvrages

scientifiques, des chercheurs, le savoir autochtone et communautaire et des sources gouvernementales. Chaque espèce a un statut dans chaque région où on la trouve.

Il y a 18 régions au total, dont 14 régions terrestres (1 pour chaque province et territoire du Canada, mais Terre-Neuve et le Labrador sont considérés comme deux régions distinctes) et 4 régions océaniques. Les régions océaniques sont les suivantes : l'océan Arctique Ouest (bassin Arctique, Arctique de l'Ouest et archipel Arctique); l'océan Arctique Est (Arctique de l'Est et complexe de la baie d'Hudson); l'océan Atlantique (plateaux de Terre-Neuve-et-Labrador, plateau néo-écossais et golfe du Saint-Laurent) et l'océan Pacifique (détroit de Georgia, plateau sud, zone extracôtière du Pacifique et plateau nord).

3. Pour chaque espèce, un statut national (tableau 2) est établi à partir des statuts régionaux à l'aide d'un ensemble de règles qui couvrent la plupart des situations. Pour les situations qui ne sont pas couvertes par les règles, le statut national est attribué à l'aide du calculateur de rangs de NatureServe.

La réévaluation des groupes taxonomiques évalués dans les rapports Espèces sauvages antérieurs est prioritaire. Les nouveaux groupes taxonomiques à évaluer sont choisis en fonction des priorités provinciales et territoriales ainsi que des recommandations d'autres organisations, dont le COSEPAC, la Commission biologique du Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et les universités. La sélection des groupes taxonomiques tient aussi compte d'enjeux importants en matière de conservation (par exemple, la protection des pollinisateurs), des connaissances existantes et des ressources disponibles pour l'évaluation. Le mandat du programme consiste à inclure éventuellement toutes les espèces connues au Canada (à l'exception des virus et des bactéries).

Tableau 2. Définition des statuts de conservation

Rang de NatureServe	Statut de conservation	Définition
X	Présumée disparue	L'espèce est soupçonnée être disparue de la juridiction (nation, province, territoire, ou région océanique). Pas localisée malgré d'intensives recherches dans les sites historiques et d'autres habitats appropriés, et pratiquement pas de chance d'être redécouverte.
H	Possiblement disparue	Connue seulement à partir d'observations historiques, mais avec de l'espoir d'être redécouverte. Il existe des indices que l'espèce pourrait ne plus être présente dans la juridiction, mais pas assez pour l'affirmer avec certitude.
1	Gravement en péril	À très haut risque de disparition de la juridiction suite à une répartition très restreinte, à très peu de populations ou d'occurrences, à de très forts déclin, à des menaces sévères, ou d'autres facteurs.
2	En péril	À haut risque de disparition de la juridiction suite à une répartition restreinte, à peu de populations ou d'occurrences, à de forts déclin, à des menaces sévères, ou d'autres facteurs.
3	Vulnérable	À risque modéré de disparition de la juridiction suite à une répartition assez restreinte, à relativement peu de populations ou d'occurrences, à des déclin récents et généralisés, à des menaces, ou d'autres facteurs.
4	Apparemment en sécurité	À risque assez bas de disparition de la juridiction suite à une vaste répartition et/ou plusieurs populations ou occurrences, mais ayant des causes possibles de préoccupations résultant de déclin locaux récents, de menaces, ou d'autres facteurs.

Rang de NatureServe	Statut de conservation	Définition
5	En sécurité	À très faible ou absence de risque de disparition de la juridiction suite à une très vaste répartition, à des populations ou occurrences abondantes, avec peu ou pas de préoccupations résultant de déclin ou de menaces.
U	Inclassable	Présentement inclassable suite à un manque d'informations ou suite à des informations montrant des contradictions substantielles sur le statut ou les tendances.
NR	Non classée	Évaluation du statut de conservation national ou infranational pas encore réalisée.
NA	Non applicable	Un statut de conservation n'est pas applicable parce que l'espèce n'est pas une cible appropriée pour des activités de conservation. Cela inclut les espèces exotiques (qui ont été déplacées au-delà de leur aire de répartition naturelle suite à des activités humaines) ou les espèces accidentelles (se trouvant naturellement peu souvent et de manière imprévisible à l'extérieur de leur aire de répartition habituelle).

Remarque : Les statuts sont attribués à l'échelle nationale et régionale (infranationale). Le rang de NatureServe est précédée d'un « N » à l'échelle nationale et d'un « S » à l'échelle régionale.

Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022).

Indicateurs sur la Situation générale des espèces sauvages

L'indicateur principal rend compte des rangs nationaux de conservation de NatureServe attribués aux espèces évaluées en 2020. Les évaluations ont permis d'attribuer des rangs à des espèces appartenant à 46 groupes taxonomiques : myxomycètes, macrochampignons, lichens, bryophytes, plantes vasculaires, éponges, coraux, bivalves, escargots et limaces terrestres et d'eau douce, céphalopodes, sangsues, lombrics, myriapodes, décapodes, limules, hydracariens, tiques, opilions, solifuges, pseudoscorpions, arachnides, collemboles, éphémères, libellules et demoiselles, plécoptères, sauterelles et semblables, punaises, neuroptères, coléoptères, symphytes, fourmis, abeilles, vespes et semblables, trichoptères, papillons, mécoptères, puces, certaines mouches, astéries, oursins, holothuries, poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères. Deux sous-indicateurs rendent compte des statuts de conservation des espèces que l'on retrouve dans chaque région ou qui appartiennent aux groupes taxonomiques sélectionnés.

Indicateur sur les Espèces exotiques

Les espèces exotiques sont identifiées dans le rapport Espèces sauvages 2020 comme des espèces d'origine exotique et elles sont classées dans la catégorie « non applicable ». L'indicateur compare le nombre d'espèces exotiques dans 5 grands groupes taxonomiques.

- Insectes : fourmis, abeilles, coléoptères, trichoptères, libellules et demoiselles, puces, sauterelles et semblables, neuroptères, éphémères, papillons, symphytes, mécoptères, certaines mouches, plécoptères, punaises, vespes et semblables
- Vertébrés : amphibiens, oiseaux, poissons, mammifères et reptiles
- Plantes vasculaires
- Arachnides : opilions, pseudoscorpions, solifuges, araignées, tiques et hydracariens
- Mollusques : bivalves, céphalopodes, escargots et limaces terrestres et d'eau douce

Les autres groupes d'espèces comme les macrochampignons, les lichens, les sangsues, les lombrics, les myriapodes, les décapodes, les collemboles et les bryophytes sont classés dans la catégorie « autres ».

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes utilisées, consulter la série de rapports [Espèces sauvages](#).

Changements récents

Les indicateurs précédents basé sur les rapports Espèces sauvages utilisaient un système de classification différent (classification de la situation générale au Canada). Les indicateurs ont été mis à jour de façon à refléter le nouveau système (rangs numériques de NatureServe). L'indicateur régional a été ajouté pour fournir de l'information sur l'abondance et la situation des espèces dans chaque région. L'indicateur Espèces exotiques englobe maintenant davantage de groupes taxonomiques puisque de nombreux nouveaux groupes ont été évalués pour la première fois dans le rapport Espèces sauvages 2020.

Auparavant, les espèces avec un rang de conservation de NatureServe « non classée », « inclassable » ou « non applicable » étaient exclues des indicateurs, mais ceux-ci engloberont dorénavant toutes les espèces évaluées dans le rapport Espèces sauvages. Par ailleurs, seules les espèces avec un rang numérique de NatureServe (en sécurité, apparemment en sécurité, vulnérable, en péril et gravement en péril) ont été prises en considération lors du calcul du pourcentage d'espèces classées dans chaque catégorie.

Les groupes d'espèces évalués dans le rapport Espèces sauvages 2020 diffèrent légèrement de ceux du rapport Espèces sauvages 2015. Par exemple, les simulies, les moustiques, les taons, les bombyles et les syrphes ont été inclus dans le groupe « certaines mouches » dans le rapport Espèces sauvages 2020. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter les rapports [Espèces sauvages](#).

Mises en garde et limites

Le nombre d'espèces évaluées dans les rapports Espèces sauvages est passé de 1 670 en 2000 à 50 534 en 2020. Cependant, il reste encore de nombreuses espèces à évaluer, la grande majorité d'entre elles étant des insectes et d'autres invertébrés.

Les rangs de conservation ne reflètent que le risque de disparition du Canada.

Ressources

Références

Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2001) [Espèces sauvages 2000 : la situation générale des espèces au Canada](#). Groupe de travail national sur la situation générale. Consulté le 29 novembre 2022.

Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2006) [Espèces sauvages 2005 : la situation générale des espèces au Canada](#). Groupe de travail national sur la situation générale. Consulté le 29 novembre 2022.

Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2011) [Espèces sauvages 2010 : la situation générale des espèces au Canada](#). Groupe de travail national sur la situation générale. Consulté le 29 novembre 2022.

Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2016) [Espèces sauvages 2015 : la situation générale des espèces au Canada](#). Groupe de travail national sur la situation générale. Consulté le 29 novembre 2022.

Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale. Consulté le 29 novembre 2022.

Renseignements connexes

[Buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020](#)

[Comité sur la situation des espèces en péril au Canada](#)

[IUCN Red List of Threatened Species](#) (en anglais seulement)

[Plan de protection des océans](#)

[Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril](#)

[Registre public des espèces en péril](#)
[Stratégie canadienne de la biodiversité](#)

Annexes

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Statut de conservation national des espèces sauvages, Canada, 2020

Statut	Statut de NatureServe	Nombre d'espèces
Rang national de conservation	-	-
Présumée disparue	NX	40
Possiblement disparue	NH	95
Gravement en péril	N1	873
En péril	N2	1 245
Vulnérable	N3	2 765
Apparemment en sécurité	N4	9 562
En sécurité	N5	10 038
Inclassable	NU	20 448
Non classée	NNR	1 549
Non applicable (les espèces qui ne prêtent pas aux activités de conservation)	NNA	-
Espèces exotiques	-	3 220
Accidentelles	-	699
Total	-	50 534

Remarque : Le système de classification élaboré par [NatureServe](#), un réseau international regroupant plus de 60 centres de données sur la conservation, est utilisé.

Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale.

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Situation générale de groupes d'espèces sélectionnés, Canada, 2020

Groupe d'espèces	Gravement en péril (N1)	En péril (N2)	Vulnérable (N3)	Apparemment en sécurité (N4)	En sécurité (N5)	Sous-total des espèces avec un rang numérique	Présumée disparue (NX)	Possiblement disparue (NH)	Inclassable (NU)	Non classée (NNR)	Non applicable (NNA)	Total
Amphibiens	3	5	10	9	19	46	1	0	0	0	0	47
Fourmis	0	0	5	22	113	140	0	3	47	0	15	205
Abeilles	4	11	16	67	186	284	0	0	590	5	24	903
Coléoptères	97	77	324	1 841	1 729	4 068	0	21	3 450	25	674	8 238
Oiseaux	23	22	52	84	255	436	5	0	18	3	234	696
Bivalves	12	11	12	90	53	178	1	1	219	1	16	416
Bryophytes	75	146	184	296	387	1 088	1	4	287	2	24	1 406
Trichoptères	0	0	2	159	64	225	0	3	406	45	0	679
Céphalopodes	0	0	0	23	10	33	0	0	67	0	0	100
Coraux	0	1	40	4	11	56	0	0	95	1	0	152
Décapodes	1	0	9	13	127	150	0	0	147	3	18	318
Libellules et demoiselles	9	15	24	40	116	204	0	1	2	3	9	219
Lombrics	3	0	0	1	0	4	0	0	5	1	20	30
Poissons	11	28	51	189	396	675	3	1	382	0	334	1 395
Puces	1	5	11	18	33	68	0	0	74	4	7	153
Sauterelles et semblables	11	16	21	62	98	208	1	7	17	0	38	271
Opilions	0	2	1	6	0	9	0	0	23	0	6	38
Limules	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Neuroptères	1	3	2	14	4	24	0	1	53	18	6	102
Sangsues	0	0	0	11	9	20	0	0	49	2	2	73

Groupe d'espèces	Gravement en péril (N1)	En péril (N2)	Vulnérable (N3)	Apparemment en sécurité (N4)	En sécurité (N5)	Sous-total des espèces avec un rang numérique	Présumée disparue (NX)	Possiblement disparue (NH)	Inclassable (NU)	Non classée (NNR)	Non applicable (NNA)	Total
Lichens	127	97	104	404	685	1 417	0	6	1 136	116	2	2 677
Macrochampignons	76	151	310	1 424	457	2 418	0	1	4 300	217	15	6 951
Mammifères	11	11	33	28	105	188	1	1	8	0	25	223
Éphémères	2	0	1	75	5	83	0	3	220	36	0	342
Papillons	47	136	448	1 336	1 704	3 671	2	3	1 426	34	294	5 430
Myriapodes	1	0	1	2	14	18	0	1	86	0	33	138
Pseudoscorpions	0	0	1	2	0	3	0	0	20	1	0	24
Reptiles	4	9	16	2	9	40	4	0	2	0	3	49
Symphytes	0	0	1	84	0	85	0	0	459	98	60	702
Mécoptères	3	0	2	10	2	17	0	0	8	0	0	25
Holothuries	0	0	0	1	32	33	0	0	40	2	0	75
Astéries	0	3	7	20	24	54	0	0	61	0	0	115
Oursins	0	0	0	1	13	14	0	0	17	1	0	32
Certaines mouches	31	62	368	914	536	1 911	0	3	2 980	200	78	5 172
Myxomycètes	2	6	34	26	7	75	0	0	215	0	0	290
Solifuges	2	1	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3
Araignées	17	30	39	422	344	852	0	0	481	31	75	1 439
Éponges	0	0	9	0	24	33	0	0	234	3	0	270
Collemboles	0	0	0	22	0	22	0	0	318	37	8	385
Plécoptères	0	2	1	82	31	116	0	0	151	25	0	292
Escargots et limaces terrestres et d'eau douce	14	23	28	53	61	179	1	4	85	5	46	320

Groupe d'espèces	Gravement en péril (N1)	En péril (N2)	Vulnérable (N3)	Apparement en sécurité (N4)	En sécurité (N5)	Sous-total des espèces avec un rang numérique	Présumée disparue (NX)	Possiblement disparue (NH)	Inclassable (NU)	Non classée (NNR)	Non applicable (NNA)	Total
Tiques	0	2	3	6	11	22	0	0	10	0	17	49
Punaises	12	50	94	727	351	1 234	0	0	1 777	553	443	4 007
Plantes vasculaires	254	293	418	852	1 989	3 806	20	31	84	4	1 379	5 324
Hydracariens	7	6	68	107	0	188	0	0	392	73	0	653
Vespes et semblables	12	21	15	13	24	85	0	0	6	0	14	105

Remarque : Les textes entre parenthèses représentent les codes associés aux statuts de conservation de [NatureServe](#). Dans la figure associée, les 16 groupes d'espèces d'insectes sont inclus dans la catégorie des insectes et les 5 groupes d'espèces de vertébrés sont inclus dans la catégorie des vertébrés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur d'autres groupes d'espèces, consultez le [tableau interactif sur la situation des espèces sauvages](#).

Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale.

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Situation générale des espèces sauvages par région, Canada, 2020

Région	Gravement en péril (S1)	En péril (S2)	Vulnérable (S3)	Apparement en sécurité (S4)	En sécurité (S5)	Sous-total des espèces avec un rang numérique	Présumée disparue (SX)	Possiblement disparue (SH)	Inclassable (SU)	Non classée (SNR)	Non applicable (SNA)	Total	Nombre d'espèces retrouvées seulement dans cette région
Ontario	664	742	1 367	6 639	2 378	11 790	119	37	11 182	14	2 634	25 776	3 920
Colombie-Britannique	249	648	2 198	4 702	3 171	10 968	43	10	8 803	2 545	2 170	24 539	6 780
Québec	653	777	2 236	4 231	3 548	11 445	134	20	3 552	4 548	2 234	21 933	1 263
Alberta	560	747	2 714	3 702	1 386	9 109	11	5	7 440	3	955	17 523	885
Manitoba	387	550	1 935	2 365	950	6 187	24	12	7 954	431	914	15 522	665
Nouvelle-Écosse	376	294	489	1 011	1 588	3 758	20	9	7 858	177	1 782	13 604	508
Nouveau-Brunswick	395	270	691	1 800	1 709	4 865	26	13	6 760	193	1 605	13 462	337
Saskatchewan	392	366	1317	2 632	851	5 558	38	8	5 984	11	912	12 511	278
Terre-Neuve	175	400	564	833	532	2 504	19	1	1 572	3 536	1 114	8 746	297
Yukon	124	302	705	1 661	881	3 673	98	1	3 226	602	280	7 880	335
Territoires du Nord-Ouest	57	225	599	1 644	282	2 807	1	0	4 724	3	282	7 817	207
Île-du-Prince-Édouard	285	182	230	514	501	1 712	17	7	2 799	38	1 068	5 641	25
Labrador	109	323	396	464	274	1 566	8	2	1 243	1 593	289	4 701	27
Nunavut	56	242	438	646	208	1 590	1	1	1 804	2	162	3 560	166
Océan Pacifique	10	15	96	233	231	585	0	0	754	3	125	1 467	1 133
Océan Atlantique	14	11	52	92	399	568	0	3	498	7	355	1 431	814
Océan Arctique Est	1	5	13	48	54	121	0	0	434	1	36	592	109
Océan Arctique Ouest	2	1	5	26	12	46	0	0	186	1	28	261	32

Remarque : Les textes entre parenthèses représentent les codes associés aux statuts de conservation de [NatureServe](#). Les limites régionales sont illustrées à la [figure 5](#).

Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale.

Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Espèces exotiques, Canada, 2020

Groupe	Nombre d'espèces exotiques	Pourcentage d'espèces exotiques
Insectes	1 551	48
Plantes vasculaires	1 372	43
Arachnides	96	3
Mollusques	61	2
Vertébrés	40	1
Autres	100	3
Total	3 220	100

Remarque : Les espèces exotiques sont des espèces d'origine exotique auxquelles le rang « non applicable » est attribué.

Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale.

Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Répartition régionale des espèces exotiques, Canada, 2020

Région	Nombre d'espèces exotiques
Ontario	2 286
Colombie-Britannique	2 011
Québec	1 964
Nouvelle-Écosse	1 543
Nouveau-Brunswick	1 420
Île-du-Prince-Édouard	921
Terre-Neuve	870
Alberta	832
Manitoba	781
Saskatchewan	753
Territoires du Nord-Ouest	217
Labrador	177
Yukon	168
Nunavut	31
Océan Pacifique	26
Océan Atlantique	3
Océan Arctique Ouest	2
Océan Arctique Est	1

Remarque : Les espèces exotiques dans les écosystèmes d'eau douce sont attribuées aux régions terrestres correspondantes. Par exemple, celles présentes dans les Grands Lacs sont considérées comme faisant partie de la région de l'Ontario. Les biorégions marines fédérales ont été utilisées pour définir les régions océaniques.

Source : Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (2022), [Espèces sauvages 2020 : la situation générale des espèces au Canada](#), Groupe de travail national sur la situation générale.

Annexe B. Renseignements supplémentaires

Voici la liste des espèces dont le niveau de risque a été revu à la hausse ou à la baisse parmi les 92 espèces dont le statut a eu un changement authentique (en raison de changements dans la taille de la population, la répartition ou les menaces) entre 2015 et 2020.

Espèces reclassées dans une catégorie de risque moins élevé :

- Sébaste atlantique (*Sebastes mentella*)
- Agrion d'Anna (*Enallagma anna*)
- Colibri d'Anna (*Calypte anna*)
- Pic à ventre roux (*Melanerpes carolinus*)
- Ibis à face blanche (*Plegadis chihî*)
- Sauterelle à pattes courtes (*Atlantiscus testaceus*) — espèce redécouverte récemment qui était considérée comme possiblement disparue

Espèces reclassées dans une catégorie de risque plus élevé :

- Bruant à joues marron (*Chondestes grammacus*)
- Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)
- Sébaste d'Acadie (*Sebastes fasciatus*)
- Colibri roux (*Selasphorus rufus*)
- Bourdon à bandes jaunes (*Bombus terricola*)
- Harfang des neiges (*Bubo scandiacus*)
- Courlis à long bec (*Numenius americanus*)
- Paruline azurée (*Setophaga cerulea*)
- Hibou moyen-duc (*Asio otus*)
- Pioui de l'Ouest (*Contopus sordidulus*)
- Goéland cendré (*Larus canus*)
- Porte-queue vert immaculé (*Callophrys affinis*)
- Agrion rougeâtre (*Amphiagrion saucium*)
- Pluvier bronzé (*Pluvialis dominica*)
- Grèbe élégant (*Aechmophorus occidentalis*)
- Hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*)
- Frêne blanc (*Fraxinus americana*)
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

12e étage Édifice Fontaine

200 boul. Sacré-Cœur

Gatineau QC K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca